

## Demande de titre de séjour

## Par FC, le 25/12/2022 à 16:17

Je suis venu en France à 17ans j'étais prise en charge par le département qui s'occupe a des mineurs. A ma majorité il mon donné un titre de séjour étudiant j'ai eu mon CAP et j'ai fait le BAC qui n'a pas été favorable.

J'ai eu un contrat avec la poste comme facteur après 3 mois de travail ils mon proposé un CDI mais la D'RH n'a pas fait la demande comme il fallait et la demande a été rejeté du coup je me retrouve s'en papier mais le responsable du site m'a donné une promesse d'embauche pour que je puis avoir un titre de séjour pour signer mon CDI. Est-ce que je peux voir un titre de séjour s'en l'autorisation de travail avec ma situation ou y'a d'autres démarches que je peux faire sen passer par la direccte ?

Par **Zénas Nomikos**, le **27/12/2022** à **13:36** 

Bonjour,

consultez un avocat, droitdel'hommiste de préférence ou en permanence gratuite.